



International Actuarial Association
Association Actuarielle Internationale

COMMUNIQUÉ

10 Mai 2023

L'AAI publie un document intitulé *Les lacunes de l'adaptation aux changements climatiques : Une perspective actuarielle*

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est heureuse d'annoncer la publication du document intitulé *Les lacunes de l'adaptation aux changements climatiques : Une perspective actuarielle*, préparé par le Groupe de travail sur le risque lié au climat.

Utilisée dans le contexte du climat, l'adaptation représente le processus d'ajustement aux changements climatiques réels ou prévus et à leurs effets. Tous les domaines de la pratique actuarielle seront touchés par la planification de l'adaptation aux changements climatiques. La gestion des risques, les coûts-avantages et l'analyse de scénarios sont des exigences clés pour des mesures d'adaptation efficaces. À cette fin, ce document présente le point de vue actuariel d'un certain nombre d'initiatives et de résultats visant à accroître la résilience.

Il s'agit du sixième d'une série de documents préparés par le Groupe de travail de l'AAI sur le risque lié au climat, et cette publication tombe à point nommé puisque l'adaptation était un thème fondamental de la COP27 qui a eu lieu en Égypte en novembre 2022. Les cinq documents précédents et le présent document, de même que leur glossaire connexe mis à jour sont disponibles sur le site Web de l'AAI [PUBLICATIONS/PAPERS/Climate Issues](#).

Le présent document vise à sensibiliser les actuaires (entre autres) et à les aider à comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer dans le processus décisionnel interdisciplinaire se rapportant à l'adaptation aux changements climatiques. Compte tenu de l'ampleur des risques et des possibilités liés aux changements climatiques et à l'adaptation, les actuaires ont un rôle important à jouer qui, en ce qui concerne l'assurance, les pensions, les placements et les systèmes de sécurité sociale, comprendra des conseils sur les lacunes en matière de protection, les vulnérabilités, l'assurabilité et la résilience.

Le Groupe de travail sur le risque lié au climat organisera un webinaire en juin pour présenter ce document – les détails de l'inscription seront annoncés bientôt.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mission et des objectifs stratégiques de l'AAI, qui consistent à fournir aux principales institutions supranationales une expertise actuarielle sur des questions pertinentes dans des tribunes mondiales et à promouvoir l'avancement des connaissances et des compétences scientifiques de la profession actuarielle.

Pour en savoir davantage sur les travaux de l'AAI en la matière, communiquez avec le [Directeur des activités techniques](#), au Secrétariat de l'AAI.

L'Association Actuarielle Internationale est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaire et comporte plusieurs sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaire. Fondée en 1895, l'AAI existe pour promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI comprend 74 associations Membres Titulaires, représentant 98 pourcent de tous les actuaire pleinement qualifiés dans le monde, et 26 associations Membres Associés.

International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale

99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada

Tel: 1-613-236-0886 | Fax: 1-613-236-1386

secretariat@actuaries.org | www.actuaries.org

